



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា  
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King  
Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

សំណុំរឿងលេខ: ០០១/១៨ កក្កដា ២០០៨/អវតក/អជសដ

Case File/Dossier n° 001/18-07-2007/ECCC/TC

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង

Trial Chamber

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE

<b>ឯកសារទទួល</b>
DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception): ..... 18 / MAY / 2009 .....
ម៉ោង (Time/Heure):..... 09 : 30 .....
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: ..... SANM RADA .....

Composée comme suit : M. le juge NIL Nonn (Président)  
Mme la juge Silvia CARTWRIGHT  
M. le juge YA Sokhan  
M. le juge Jean-Marc LAVERGNE  
M. le juge THOU Mony

Date : 30 avril 2009

Type de document : PUBLIC

<b>ឯកសារច្បាប់ត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់</b>
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ (Certified Date/Date de certification): ..... 18 / MAY / 2009 .....
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: ..... SANM RADA .....

**ORDONNANCE PORTANT CALENDRIER DES DÉBATS AU FOND POUR LA PÉRIODE DU 18 MAI AU 25 JUIN 2009**

**Co-procureurs :**

Mme CHEA Leang  
M. Robert PETIT

**Accusé :**

KAING Guek Eav *alias* DUCH

**Avocats des parties civiles :**

Me KONG Pisey	Me Pierre-Olivier SUR
Me HONG Kimsuon	Me Alain WERNER
Me YUNG Panith	Me Brianne McGONIGLE
Me KIM Mengkhy	Me Annie DELAHAIE
Me MOCH Sovannary	Me Philippe CANONNE
Me Silke STUDZINSKY	Me TY Srinna
Me Martine JACQUIN	Me Elizabeth RABESANDRATANA
	Me Karim KHAN

**Avocats de la défense :**

Me KAR Savuth  
Me François ROUX  
Me Marie-Paule CANIZARES

**Nous, NIL Nonn**, Président de la Chambre de première instance des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ;

**AYANT ÉTÉ SAISI** du dossier n° 001/18-07-2007-ECCC/TC en application de la « Décision relative à l'appel interjeté par les co-procureurs contre l'ordonnance de renvoi rendue dans le dossier *Kaing Guek Eav* alias "*Duch*" », rendue oralement par la Chambre préliminaire le 5 décembre 2008 et déposée dans sa version khmère le 9 décembre 2008 ;

**VU** l' « Ordonnance portant calendrier de l'ouverture des débats sur le fond et fixant les jours de session pour les trois premiers mois », rendue le 23 février 2009<sup>1</sup> ;

**VU** la « Directive portant calendrier des débats au fond », rendue le 20 mars 2009<sup>2</sup>, et l'ordonnance du 10 avril 2009<sup>3</sup> ;

**VU** la « Décision concernant les mesures de protection sollicitées pour certains témoins et experts et relative aux demandes d'entendre des témoins et des experts – Résumé », rendue le 3 avril 2009<sup>4</sup> ;

**RAPPELANT QUE** les débats au fond se sont ouverts le 30 mars 2009 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Chambre préliminaire a prévu de tenir certaines audiences la première semaine du mois de juin 2009 ;

**CONSCIENTE** de la nécessité de prévenir les parties suffisamment à l'avance du calendrier des prochaines audiences, notamment des dates auxquelles seront appelés à comparaître les témoins et les experts ;

**PAR LA PRÉSENTE :**

**ARRÊTONS COMME SUIT** le calendrier des débats au fond pour la période du 18 mai au 25 juin 2009 :

- **Mise en œuvre de la politique du Parti communiste du Kampuchéa à S-21** (suite) et **conflit armé** : du 18 au 21 mai 2009. Durant cette période l'expert **Craig Etcheson**

---

<sup>1</sup> Doc. n° E15.

<sup>2</sup> Doc. n° E26.

<sup>3</sup> Doc. n° E48.

<sup>4</sup> Doc. n° E40.

(KW-02) sera entendu relativement à la **mise en œuvre de la politique du Parti communiste du Kampuchéa à S-21**. Ensuite l'accusé sera interrogé sur la question du **conflit armé**,

- **Conflit armé (suite) et fonctionnement de S-21, y compris Cheung Ek** : du 25 au 28 mai 2009 et du 8 au 25 juin 2009. Durant cette période, les témoins KW-09 et KW-08, ainsi que l'expert Nayan Chanda seront entendus relativement à la question du **conflit armé**. Ensuite, l'accusé sera interrogé et les parties civiles D25/1 et D25/3, ainsi que les témoins KW-1 et CP1/6 seront entendus relativement au **fonctionnement de S-21, y compris Cheung Ek**,

**ORDONNONS** la suspension des audiences durant la première semaine du mois de juin 2009.

Les dates indiquées dans la présente ordonnance le sont à titre indicatif, la Chambre de première instance se réservant le droit de les modifier.

D'autres ordonnances seront rendues en temps voulu pour arrêter la suite du calendrier des audiences.

Phnom Penh, le 30 avril 2009

**Le Président de la Chambre de première instance**

/Signé/

Nil Nonn